



Démission préavis et nouvel emploi

Par **Wonky**, le **24/11/2010** à **11:37**

Bonjour,

Je viens de démissionner de mon emploi et mon préavis se termine le 23 décembre 2010.

Il se trouve que j'ai trouvé un nouvel emploi qui débute le 06 décembre 2010. Mon employeur actuel refuse de raccourcir la durée de mon préavis, mais je ne peux absolument pas modifier la date d'entrée dans ma nouvelle entreprise.

Je pense donc faire un abandon de poste de mon emploi actuel au 04 décembre et me présenter le 06 décembre comme convenu à mon nouvel emploi. Quels sont les risques..? Surtout au niveau de ma nouvelle société..? Peut-elle se retourner contre moi..?